



Association Sportive Volley du Garon

6 bis Boulevard Georges Brassens – 69 530 BRIGNAIS

asvolleydugaron@gmail.com

06 68 16 53 00

Siret 821 489 994 00011

Association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901

Assemblée générale extraordinaire du 12 juillet 2017

Salle du Garon – Boulevard des sports – 69 530 Brignais

Présents : 15 adhérents et Monsieur Antoine CUSIMANO (*cf : feuille d'émargement en pièce jointe*)

Absents : 40 adhérents

Excusés : Madame Sandrine TISON

L'assemblée générale ordinaire a été annulée par faute de non dépassement du quorum (*cf : feuille d'émargement en pièce jointe*)

L'assemblée générale extraordinaire débute à 20h02.

▪ **Rapport moral :**

Pour la première année de l'AS Volley du Garon, le club a recensé 55 adhérents. Lors de cette saison plusieurs événements ont eu lieu, comme le restaurant de L'Ardoise, l'échange des cadeaux à Noël, la galette des rois, le challenge CCVG organisé par Chaponost, le tournoi annuel, le barbecue de fin d'année, la journée Sois Sport de Brignais, et les phases finales 4x4. Cette année a connu une augmentation du nombre d'équipe, avec 3 équipes inscrites en Compét'lib, 5 en loisir 4x4. Les échecs principaux de cette saison est la perte de temps lors des inscriptions de début d'année, la perte d'une équipe féminine par manque de place pour l'accueillir, la fréquentation des entraînements en baisse par manque d'encadrement des débutants, le partenariat avec les club de la CCVG mis en standby, l'organisation du Volleython et l'organisation du 8 décembre par manque de temps. Nous tenons à remercier la mairie de Brignais, de Vourles et St Genis Laval, ainsi que nos partenaires (L'Ardoise, CASAL Sport, Cleam Team SARL, le Crédit Mutuel, Tiama, et bien évidemment tous les bénévoles présents tout au long de l'année, au bureau de cette saison. Nous remercions également le club de CISGO pour l'accueil de nos adhérents les jeudi soirs. Le rapport moral est approuvé à l'unanimité.

▪ **Rapport financier :**

A la fin de la saison 2016-2017, la caisse du club est de 176€22. Nous avons actuellement en banque 1675€49 et 10 048€89 sur le livret, ce qui fait un total de 11 900€60.

Le rapport financier est approuvé à l'unanimité.

▪ **Rapport Sportif :**



Championnat 6x6 :

Cette année, trois équipes étaient inscrites en Compet'lib, contre deux la saison dernière.

Résultats sportifs :

- *Equipe 1 : 5° sur 8 équipes*
- *Equipe 2 : 5° sur 8 équipes*
- *Equipe 3 : 2° sur 8 équipes*

Le niveau des poules était très haut pour les premières équipes, certaines équipes ne devraient pas être dans ces poules-ci, mais dans celle du dessus. L'équipe 3 vise la poule du dessus.

Chaque année, un tournoi est réalisé en début d'année, et cela ne veut rien dire car toutes les équipes ne sont pas présentes. Le système de montée / descente n'est pas applicable car les joueurs changent chaque année.

Championnat 4x4:

Cette année, cinq équipes étaient inscrites, 2 en haut niveau et 3 en confirmé. Le président va faire une réclamation au comité car 1 club prend 8 équipes. De plus, entre 2 équipes du même club, il y a les mêmes joueurs. Exemple : 1 joueur de niveau pré-national joue sur 3 équipes du club, au niveau inférieur. Or, il n'y a pas de règlement sur ce principe. L'espace est donc pris par le club, et laisse les autres équipes en bas de classement.

L'équipe 5 a été montée, malgré le manque de terrain. Les matchs ont donc tous été faits à l'extérieur.

Tournoi annuel :

Le tournoi annuel du 23 avril 2017 s'est très bien passé. Une seule annulation de dernière minute. Une équipe de bénévoles de l'ASVG s'est donc inscrite. L'ensemble des participants était très satisfait, de l'accueil, de l'organisation et des lots.

Challenge CCVG :

Le challenge CCVG fut organisé par le club de Chaponost cette année. Cette soirée intercommunale fut bien organisée, avec un système de brassage original.

Le rapport sportif est approuvé à l'unanimité.

▪ Démission du bureau :

L'ensemble du bureau et du conseil d'administration démissionne et remercie Julien CORON, vice-président sortant, pour toute l'informatique qui a permis à notre association d'avoir une jolie vitrine, et de nous faire connaître pour notre première année sous le nom de l'AS Volley du Garon.

Marie MARGUERITE, Margaux NARTZ, Pierre BUREL, Matthieu JACQUET et Frédéric SAUNE sont candidat pour le conseil d'administration.

Le conseil d'administration est élu à l'unanimité.

▪ Nomination du bureau :

Le conseil d'administration propose le bureau suivant :

Président : Matthieu JACQUET

Trésorier : Pierre BUREL

Trésorier adjoint : Frédéric SAUNE

Secrétaire : Margaux NARTZ

Secrétaire adjointe : Marie MARGUERITE



Le bureau est accepté à l'unanimité par les adhérents présents.

▪ **Nomination élection d'honneur :**

Le nouveau bureau soumet au vote l'élection d'Antoine CUSIMANO (présent au moment de l'élection), au rang de Président d'Honneur de l'AS Volley du Garon, en remerciement de ces 30 années de loyaux services au sein de l'AS Volley Brignais.

Antoine CUSIMANO est élu Président d'Honneur à l'unanimité.

▪ **Perspective d'avenir :**

Les projets pour la saison à venir est de monter une « école de volley » pour les niveaux collégiens et lycéen pour le moment, de fournir des cours encadrés aux adultes débutants, d'organiser un volleython début décembre 2017) et de monter un stand dans les rues de Brignais lors de la soirée du 8 décembre 2017. Les évènements qui ont été fait et cités dans le rapport moral (ci-dessus), seront bien évidemment réédités lors de la saison 2017-2018.

Pour les adultes, les créneaux d'entraînement de la saison à venir, les entrainements du mardi ne sont pas modifiés, ni en lieu et en horaire (Bri'sport de 20h30 à 22h30). Pour les jeudis, de début août à fin septembre les entrainements se dérouleront au gymnase Minssieux de 20h à 22h, d'octobre à fin décembre au gymnase Mouton de St Genis Laval de 20h à 22h (pour causes, le fin des travaux du gymnase Minssieux. Enfin, de janvier 2018 à juillet ils se dérouleront de nouveau au gymnase Minssieux de 20h à 22h.

Pour les enfants, les entrainements se feront au gymnase Minssieux les vendredis de 18h à 20h, cela pour la période de septembre à décembre. Puis, lors de la deuxième moitié de la saison, ils se passeront au même endroit, au même horaire, mais les jeudis.

▪ **Budgets prévisionnels :**

Trois budgets prévisionnels ont été fait par le trésorier Pierre BUREL.

Le premier est basé sur le budget de la saison clôturée, avec pour modification l'ajout des cotisations jeunes, les charges qui nous ont été offertes par la fédération l'an dernier, et une augmentation des recettes des manifestations puisque nous avons de nouveaux projets d'évènements. Le total des charges s'élèverait à 7 611€30, et le total des produits à 9 895€00. Nous finirions donc l'année à 2 283€70.

Le deuxième budget prévisionnel, est basé sur l'embauche d'un vacataire pour 1h30 par semaine. Les charges relatives à cette embauche s'élèveraient à 1 377€00, rémunération et charges sociales comprises. Le total des charges serait donc de 8 988€30. Nous devrions finir l'année avec 906€70.

Le troisième budget comporterait l'embauche d'un vacataire pour 2h30 par semaine. Dans ce cas-là, les charges relatives à l'embauche s'élèveraient 2 295€00, et donc un total des charges à 9 906€30. Nous devrions clôturer la saison 2017-2018 à -11€30.

- Pour l'embauche d'un vacataire pour 2h30 par semaine, a été choisi avec 14 votes pour, et 1 abstention.
- **Mis au vote du montant des licences 2017-2018 :**
 - Cotisation adultes : 115 euros acceptés à l'unanimité
 - Cotisation M11-M13 : 135 euros acceptés à l'unanimité
 - Cotisation M15-M17 : 165 euros acceptés à l'unanimité



- Questions diverses :

La mairie nous a donné l'autorisation écrite de planter un terrain de beachvolley au parc de la mairie les jeudis, durant les vacances estivales. L'envoi d'un Doodle sera fait chaque semaine pour savoir combien d'adhérents seront présents.

L'assemblée générale extraordinaire est clôturée à 21h46.

Un pot de l'amitié est offert par l'ASVG à toutes les personnes présentes.

